



AVIS DE COURSE « LES ZEBRES EN RANCE»

Les 6 et 7 juin 2026 en RANCE

GRADE 5C - Organisée par la SNBSM :

SOCIETE NAUTIQUE de la BAIE DE SAINT-MALO

1. REGLES

L'épreuve est régie par :

1.1 Les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile (RCV 2025-2028),

1.2 Les règlements fédéraux,

1.3 La partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2, entre l'heure légale du coucher du soleil et heure légale du lever du soleil,

1.4 Les règles de la jauge classique (JCH, gréement Marconi et Aurique et cotres-pilotes), IRC, OSIRIS, Muscadet, et autres séries représentées par un minimum de 5 voiliers.

2. INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

2.1 Les IC seront disponibles après 12H00 le 04 JUIN 2026 au secrétariat de la SNBSM (L'Atterrage quai des Bas Sablons). L'annexe parcours des IC pourra être mise à jour jusqu'à 9h00, le jour de chaque régates.

2.2 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale

2.3 Les IC seront disponibles à la même date en version électronique à l'adresse suivante www.snbsm.com et sur le Groupe WhatsApp « Régate des ZEBRES 2026 » sur lequel vous serez invité, au moment de l'inscription ou que vous pouvez rejoindre grâce à ce QR CODE.

ZÈBRES 2026 
Groupe WhatsApp



3. COMMUNICATION

3.1 Le tableau officiel d'information en ligne est consultable à l'adresse www.snbsm.com

4. ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

Les bateaux admis à courir sont des **MONOCOQUES** dont les caractéristiques sont les suivantes :

- **IRC (si au moins 5 bateaux inscrits)** : Les bateaux habitables de la jauge IRC ayant un certificat 2026(*), avec équipement jusqu'à 6 milles nautiques et réserve de carburant suffisante pour rejoindre l'arrivée.
- **OSIRIS 1** : Les bateaux habitables de la jauge OSIRIS, avec un rating net = ou >15, ayant un certificat 2026(**), avec équipement jusqu'à 6 milles nautiques et réserve de carburant suffisante pour rejoindre l'arrivée..
- **OSIRIS 2** : Les bateaux habitables de la jauge OSIRIS, avec un rating net <15, ayant un certificat 2026(**), avec équipement jusqu'à 6 milles nautiques et réserve de carburant suffisante pour rejoindre l'arrivée.
- **Les Muscadets** avec équipement jusqu'à 6 milles nautiques et réserve de carburant suffisante pour rejoindre l'arrivée.
- **JCH** : Les bateaux habitables de la jauge classique JCH, ayant un certificat 2026, avec équipement jusqu'à 6 milles nautiques et réserve de carburant suffisante pour rejoindre l'arrivée.

(*) en cas d'absence de certificat IRC à jour, le bateau sera inscrit en Osiris (**),

(**) en cas d'absence de certificat OSIRIS à jour, le Groupe retenu sera le Groupe brut figurant dans la table OSIRIS 2026 sans prise en compte d'éventuels Bonus.

Les séries figurant dans le classement OSIRIS, et présentant un nombre d'engagés d'au moins 5 bateaux feront l'objet d'un classement spécifique.

4.3 Documents exigibles à l'inscription :

4.3.1 Pour chaque membre de l'équipage :

- a) La licence Club FFVoile temporaire ou annuelle valide portant mention « pratiquant », ou « compétition »,
- b) Pour chaque membre de l'équipage n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :
 - un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
- c) une autorisation parentale pour tout membre mineur de l'équipage

4.3.2 Pour le bateau Le certificat de jauge ou de rating (IRC, Osiris, ou de classe) en cours de validité.

4.4 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en remplissant le formulaire d'inscription et en l'envoyant, avec les droits requis, à SNBSM - Quai des bas Sablons - 35400 – Saint-Malo, ou bien s'inscrire en ligne sur le site internet www.snbsm.com

4.5 Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, le dossier d'inscription devra comporter :

- Le bulletin d'inscription dûment rempli, et les droits d'inscription acquittés.
- Une liste d'équipage avec numéros de licence (Présentation des licences FFV 2026-annuelles ou temporaires)
- Pour les équipiers nés après le 7 juin 2008, une autorisation parentale.
- Copie du certificat de jauge 2026 du voilier (IRC, JCH et OSIRIS) et/ou attestation 2026 d'appartenance du voilier à une classe monotype ou classique pour les autres bateaux (Muscadet, ...).
- Attestation d'assurance

4.6 Les inscriptions reçues après le 5 juin à 20h00 ne seront plus acceptées.

5. DROITS A PAYER

5.1 Les droits, pour les inscriptions reçues jusqu'au 31 mai 2026 à minuit(*) sont les suivants

Bateaux de Longueur hors tout < ou = 7 mètres 50 € (**)

Bateaux de Longueur > 7 mètres : 70 € (**)

() Les inscriptions au-delà du 31 Mai seront majorées de 20€ (soit 70€ si bateau <ou = 7m et 90€ si >7m)*

*(**) Ce tarif inclut :*

- Le stationnement dans le port de Saint-Malo le vendredi 5 juin au soir,
- le stationnement dans le port de Plouer le samedi 6 juin au soir,
- l'invitation à la remise des prix dimanche le 7 juin 2026 à l'Atterrage au port des Sablons à St Malo
- Le stationnement dans le port de SAINT-MALO le Dimanche 07 JUIN au Soir
- Le stationnement gratuit aux Sablons est étendu à 2 jours pour les bateaux dont le port d'attache est à plus de 20 milles.

Ce tarif n'inclut pas la restauration sous tente du samedi soir à Plouer ;

les réservations seront à faire au moment de l'inscription en ligne : 25€ par personne.

Des sandwiches pourront également être réservés pour le dimanche au moment de l'inscription en ligne.

6. PROGRAMME TYPE (*)

Vendredi 5 juin :- de 16H00 à 18h00 : Confirmation des inscriptions à l' ATERRAGE,

__ à 18H pot de l'amitié , briefing

Samedi 6 juin : - à 9h00 et 10h et 11H : passages du SAS du Barrage de la Rance (suivant ordre de passage

-à partir de 10h30 : 1er signal d'avertissement – Zone Les Zèbres

- Courses à suivre ...
- à 17h30 : Fin des courses – zone Plouer.
- A 19H00 : Résultats partiels et tirage au sort des lots offerts par Nautilots.
- à 20h00 : restauration sous tente à Plouer (sur inscription préalable)

Dimanche 7 juin :

- à 9h : accueil et café au port de Plouer

- à 10h15 : briefing à Plouer

-sortie du port à partir de 10H50

- à 11h30 : 1er signal d'avertissement – Plouer

- Courses à suivre
- à 14h30 : Fin des courses – Zone Les Zèbres

- à suivre : Passage du SAS du Barrage de la Rance
- à 18h00 : résultats et pot de l'amitié à l'Atterrage

() Ces horaires sont indicatifs et seront précisés dans les instructions de course.*

7. CONTROLE DE L'ÉQUIPEMENT

7.1 Chaque bateau doit présenter ou prouver l'existence d'un certificat de jauge valide.

7.2 Les bateaux doivent être disponibles pour le contrôle de l'équipement,

7.3 Les bateaux peuvent être contrôlés à tout moment.

8. LIEU

8.1 L'Annexe Zone de course fournit le plan du lieu de l'épreuve..

9. LES PARCOURS :

Les parcours proposés seront des parcours côtiers ou construits. Ils seront précisés dans les Instructions de course . (IC).

10. SYSTÈME DE PÉNALITÉ

Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

11. Attention particulière

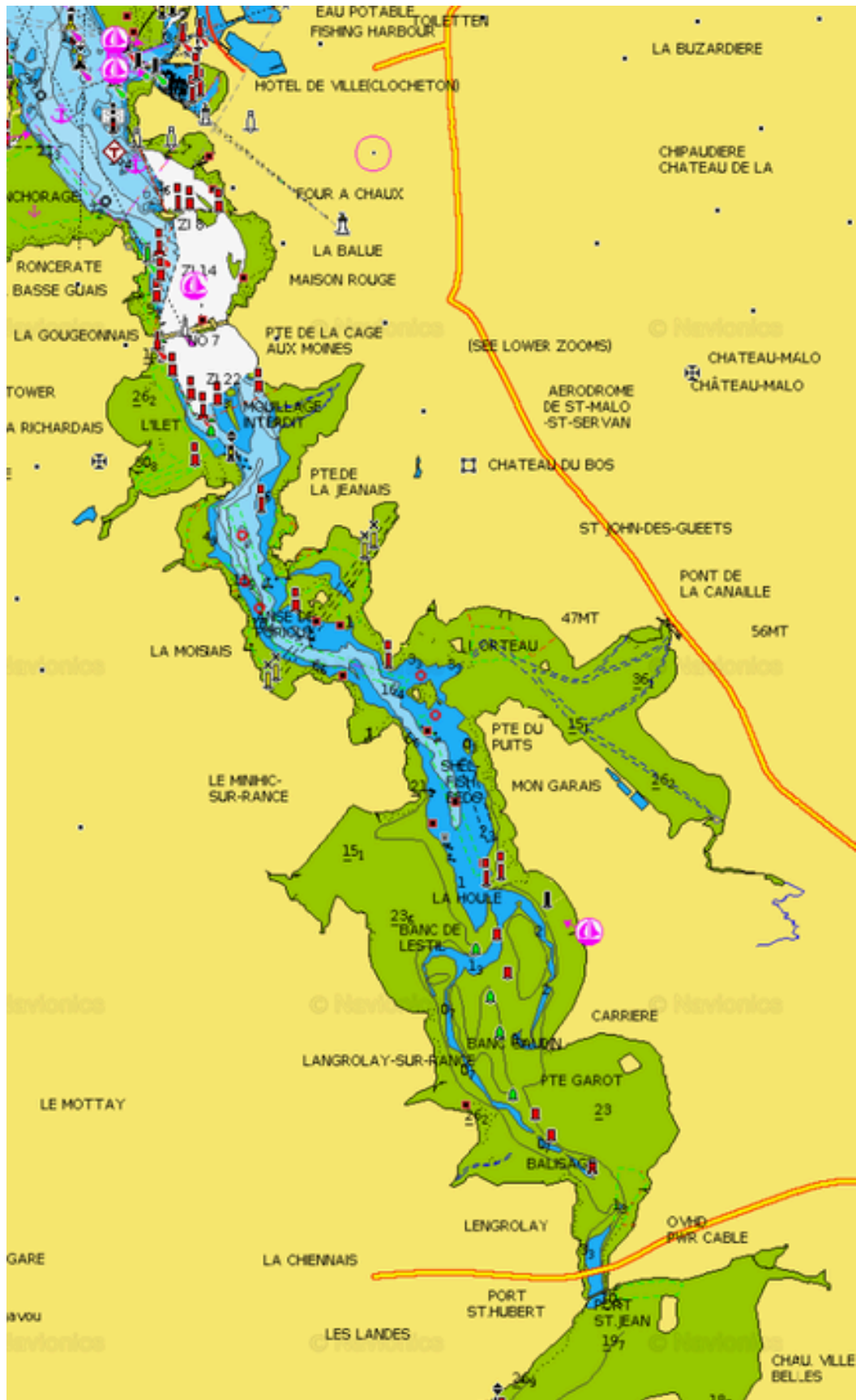
Une attention particulière sera portée au respect des ordres de passages dans les écluses du barrage de la Rance, ainsi qu'à la nécessaire courtoisie dont devront faire preuve les concurrents des ZEBRES à cette occasion.

Par ailleurs, il est rappelé que lors du séjour dans le port de PLOUER :

- ***Les entrées et sorties du port ne doivent pas se faire sous voile mais obligatoirement au moteur.***
- ***La baignade dans le port est formellement interdite.***

Le Comité de course se réserve le droit de porter réclamation contre tout bateau qui aurait manqué à ces règles.

ANNEXE ZONE DE COURSE

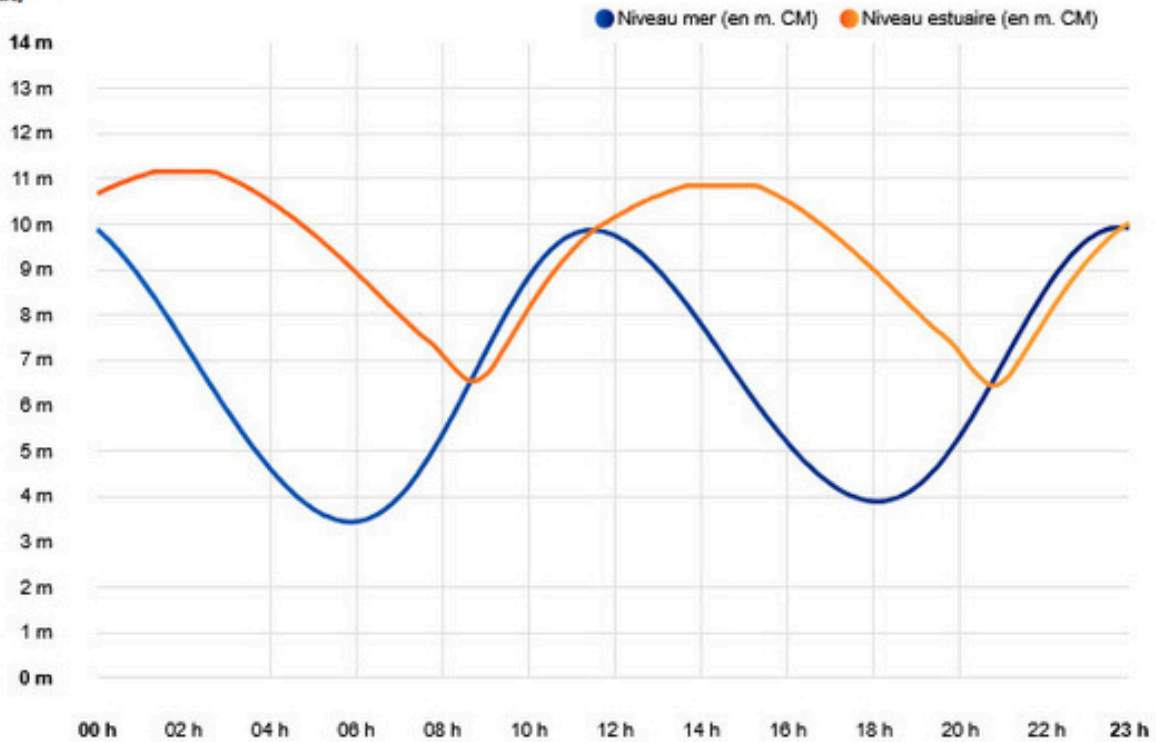


Valeurs prévisionnelles journalières - 06/06/2026



Dernière mise à jour le 10/04/2026 à 08h05

HAUTEUR
(mètre)



Prévisions qui correspondent au niveau d'eau au marégraphe de Saint-Suliac par rapport au 0 des cartes marines et avec une pression atmosphérique standard, soit + ou - 30 cm d'incertitude (hors décote / surcote mer).

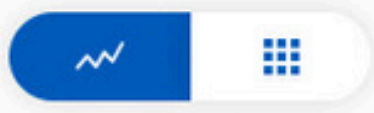
Horaires d'eclusages - 06 Juin 2026

Dernière mise à jour le 22/12/2025 à 08h45

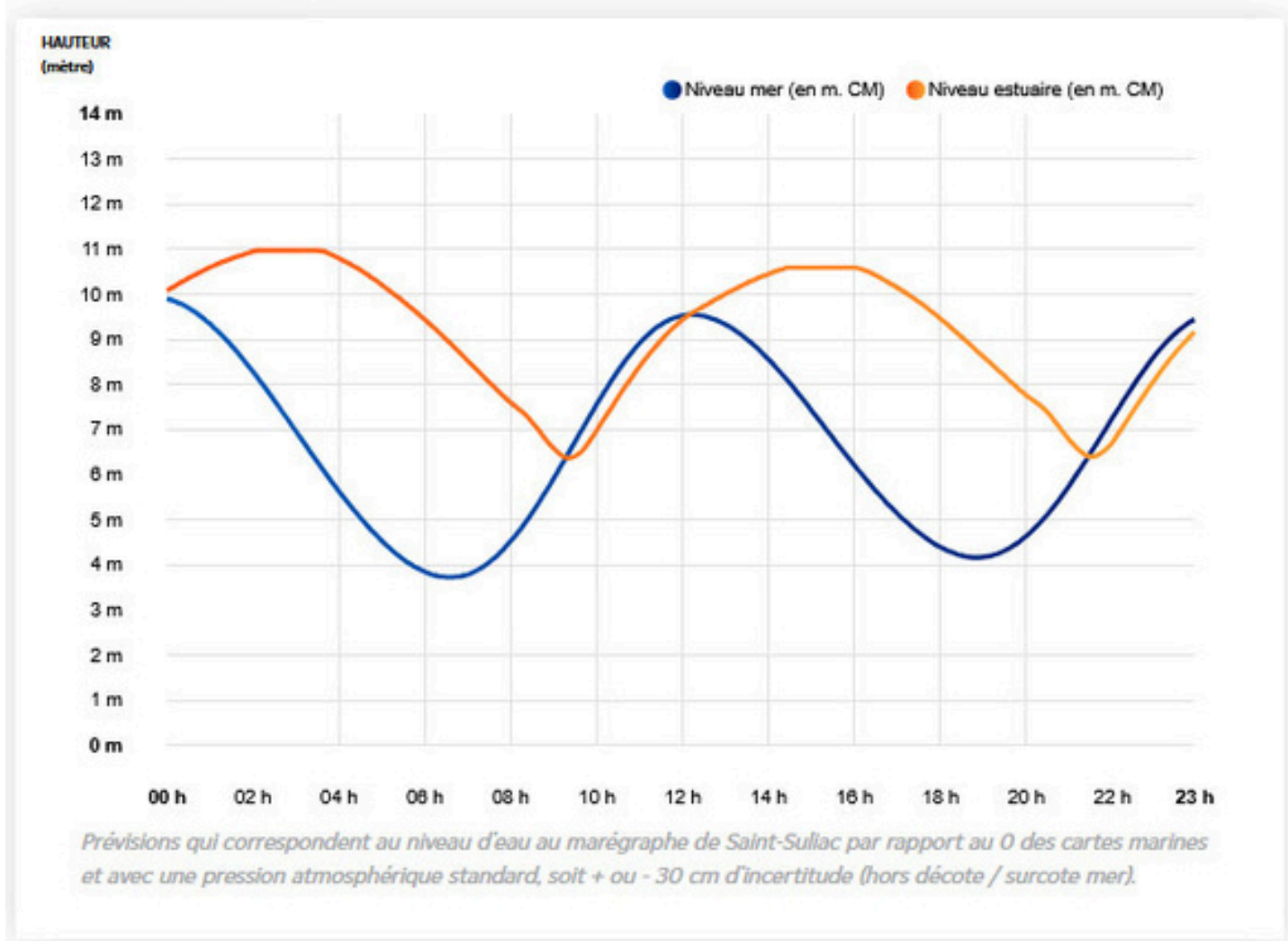
- Sas
- Sas à la demande (20h30 à 4h30)
- Sas incertain
- Pas de sas



Valeurs prévisionnelles journalières - 07/06/2026



Dernière mise à jour le 10/04/2026 à 08h05



Horaires d'eclusages - 07 Juin 2026

Dernière mise à jour le 22/12/2025 à 08h45


- Sas
- Sas à la demande (20h30 à 4h30)
- Sas incertain
- Pas de sas




Horaires et coefficients

20-40 41-60 61-80 81-100 101-120

SAMEDI 6

 **Marée basse** 05h52 3.43m

 **Marée haute** 11h27 9.87m

 **Marée basse** 18h04 3.90m

 **Marée haute** 23h44 9.92m

54

52

DIMANCHE 7

 **Marée basse** 06h35 3.72m

 **Marée haute** 12h13 9.54m

 **Marée basse** 18h50 4.17m

50